

05/07/2016

EPA : message reçu par certains encadrants:

« Bonjour,

*Nous vous communiquons la liste des agents de droit privé de votre agence ou service dont la situation relève de l'Article 20.4 de la CCN.*

*Dans le cadre de l'EPA, l'examen de leur situation professionnelle doit être réalisé et **un plan de progrès obligatoirement proposé.** »*



Cette injonction de l'établissement met les managers en porte à faux.

Comment pouvoir élaborer un plan de progrès alors même que la situation de la personne n'a pas été étudiée.

Comment faire lorsque le manager est entièrement satisfait de cette personne ???

**Doit-il, contre sa propre conscience, faire un faux ?  
Pour nous, c'est inacceptable !!!**

L'établissement rappelle les encadrants pour les « guider dans la formulation du plan de progrès ».

Tout est bien ficelé pour vider de son contenu l'article 20 de la CCN ainsi que l'accord local de déroulement de carrière.

La région par ce biais dévalorise la position centrale de l'encadrant dans le processus AI/promo.

L'établissement commence par refuser les AI/promo et demande ensuite au manager de légitimer leur choix :  
**Pour la CFE-CGC c'est insupportable !!!!**

**Nous demandons :**

- que les encadrants soient **sereinement** au centre des EPA et des AI/promo.
- que les rapports établis ne soit pas **pré-écrits ou dénaturés**.
- que la pression **cesse** sur les managers.
- que l'examen de situation se fasse **calmement, sans contrainte**
- que la décision du manager soit **respectée**, dans le cadre des accords existants :

- **Positive = AI/Promo**
- **Négative = plan de progrès**



**Nous refusons ce jeu de faux semblant ou l'ensemble du personnel devient le....**

**Pour agir et réagir : rejoignez la CFE-CGC !!!!**



Jean-Philippe ALLON : 06 34 46 36 15 - [syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr)

Blog national : [www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Régional : <http://cfecgcmepld.unblog.fr/>

**Pour adhérer suivez [ce lien](#) ou**

